



PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 27 octobre 2020

TOUS ENSEMBLE CONTRE LA DENGUE :

Fête de la Toussaint : évitons les moustiques dans les cimetières

Du 19 au 25 octobre, 8 cas de dengue ont été signalés à l'ARS. Le nombre de signalements se stabilise ces dernières semaines aux alentours d'une dizaine de cas hebdomadaires. Toutefois, la persistance du virus sur l'île et sa dispersion géographique laissent toujours craindre une résurgence épidémique avec l'arrivée de la saison des pluies.

A l'occasion de la fête de la Toussaint, les réunionnais sont appelés à rester vigilants dans les cimetières, en remplaçant l'eau des vases par du sable humide et en retirant les coupelles sous les fleurs en pot. Ces recommandations valent bien sûr également au quotidien dans les cours et jardins des particuliers.

Les cimetières, des lieux propices au développement des moustiques

Les cimetières sont des lieux propices au développement des moustiques : eau stagnante dans les vases et pots de fleurs. Chaque année, une forte fréquentation des cimetières est observée à l'occasion de la fête de la Toussaint.

Si des mesures adaptées de prévention, de surveillance et d'entretien ne sont pas mises en oeuvre, les cimetières risquent de devenir des foyers importants de prolifération de moustiques.

Aussi, en complément des actions de salubrité publique déjà engagées sur le territoire, les autorités publiques souhaitent sensibiliser la population sur **l'importance d'utiliser du sable humide dans les récipients à fleurs, et d'éviter les coupelles sous les fleurs en pot.**

Ce sont ces gestes de chacun, qui permettront de limiter la diffusion du virus de la dengue sur l'île, notamment en cette saison où les conditions météorologiques sont de plus en plus favorables à la prolifération des moustiques.

Pour la fête de la Toussaint, des affiches seront apposées dans les cimetières pour rappeler les bons gestes à adopter.

**LA DENGUE CIRCULE
À LA RÉUNION**

Les cimetières sont des lieux favorables à la multiplication des moustiques. Adoptons les bons gestes !

FLEURS COUPÉES
Je remplace l'eau des vases par du sable humide à ras bord du récipient.

PLANTES EN POT
Je préfère les plantes en pot et n'utilise pas de coupelle en dessous.



www.lareunion.ars.sante.fr
N° Vert 0 800 110 000



RAPPEL DES GESTES A ADOPTER DANS LES CIMETIERES

Si vous utilisez des fleurs coupées :

Remplacez l'eau des vases par du sable humide à ras bord du récipient

Pour information : les services communaux mettent du sable à disposition dans les cimetières.

Si vous utilisez des plantes en pot :

Retirez les coupelles

Situation épidémiologique au 27 octobre 2020

(données de la Cellule régionale de Santé Publique France)

Du 19 au 25 octobre, 8 cas de dengue ont été signalés à l'ARS.
Au cours des deux dernières semaines, les cas se situaient à :

- La Plaine des Palmistes,
- Les Avirons,
- Saint-Denis,
- Saint-Benoit,
- Saint-Louis,
- Saint-Paul.

Du 19 au 25 octobre, aucun regroupement de cas n'a été identifié dans les différents quartiers de l'île.

Depuis le début de l'année

- près de 16 000 cas autochtones confirmés
- 701 hospitalisations
- 1 747 passages aux urgences
- 22 décès (dont 11 directement liés à la dengue)

Les équipes de lutte anti-vectorielle de l'ARS continuent leurs interventions de démositication de jour et de nuit, en appliquant les mesures barrières contre la diffusion de la Covid-19. Ces traitements contre la prolifération de moustiques sont indispensables pour lutter contre la dengue et doivent être accompagnés par les gestes de prévention mis en oeuvre par la population réunionnaise.



Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 02 62 40 77 77

Mél : communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter et Facebook @Prefet974